Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260126-2026_05-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 26 janvier 2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2026-05

En exercice : 30
Présents (P) : 27
Excusés (E) : 2
Pouvoirs : 1
Nombre de votes : 28

L'an deux mil vingt-six, le 26 janvier, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Bernard ETHORÉ en date du 16 janvier 2026.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Gérard BERRÉE (P), Dominique BOISSEL (P), Bruno BOURGEOIS (P), Dominique DAHYOT (P), Evelyne DAVID (E – A donné pouvoir à Dominique DAHYOT), Murielle DOUTÉ-BOUTON (P), Michel DUAULT (P), Stéphanie DUMAND (P), Bernard ETHORÉ (P), Éric FERRIERES (P), Audrey GRUEL (P), Didier GUÉRIN (P) Roland HERCOUET (P), Audrey HIROU-ROBERT (P), Françoise KERGUELEN (P), Sébastien LE RHUN (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (E), Aude MARTY (P), David MOIZAN (P), Sandrine NOGUES (P), Chantal PERSAIS (E), Pierre PERSEHAIE (P), Ange PRIOUL (P), Patrick RIFFAULT (P), Catherine ROBIN (P), Arlette ROUZEL (P), Fabienne SAVATIER (P), Éric THOMAS (P)

Secrétaire de séance : Sandrine NOGUES

CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2023-2028 AVIS SUR LA PROGRAMMATION POUR LE VOLET INVESTISSEMENT POUR 2025

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260126-2026_05-DE

***Vu** les délibérations de l'Assemblée départementale en date des 23 juin 2022 et 29 septembre 2022 impulsant le dispositif « contrats départementaux de solidarité territoriale de 4ème génération », décidant les nouvelles modalités et validant la convention type*
***Vu** la délibération de la commission permanente départementale du 20 novembre 2023 relative à l'approbation du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour la période 2023-2028 pour le territoire de Brocéliande Communauté*
***Vu** la délibération de Brocéliande Communauté n°2023-083 du 6 novembre 2023 relative à l'approbation du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour la période 2023-2028*
***Vu** la délibération de Brocéliande Communauté n°2024-058 du 8 juillet 2024 donnant avis sur la programmation pour le volet investissement pour l'année 2024*
***Vu** l'avis du Comité de pilotage réuni le 15 décembre 2025*

Monsieur le Président informe l'assemblée que le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) a été validé fin 2023 pour la période 2023-2028.

L'Assemblée départementale, lors de la session de juin 2022, a approuvé les enveloppes financières de chaque intercommunalité ainsi qu'une répartition entre les deux volets. Dans ce cadre, l'enveloppe financière 2023-2028 pour Brocéliande Communauté était la suivante :

- volet investissement : 1 694 307 € (dont 169 431 € de bonification)
- volet fonctionnement : 368 190 € (soit 61 365 € par an)
- total : 2 062 497 €

Le pilotage et le suivi du contrat sont assurés par un comité de pilotage territorial présidé par Mme Anne-Françoise Courteille et composé de la façon suivante :

- 7 élus départementaux : 4 élus départementaux référents du Groupe Exécutif de l'Agence Départementale du Pays de Brocéliande, 2 élus du territoire et l'élu référent des CDST
- 4 élus communautaires : Bernard Ethoré, Murielle Douté-Bouton, Michel Duault et Audrey Hirou-Robert
- 4 représentants de la société civile représentant les domaines suivants : culture, social, sport, environnement.

Une pré-programmation pour la période 2023-2028 des opérations d'investissement finançables dans le cadre de l'enveloppe dévolue au volet Investissement pour le territoire a été validée en 2023 et 2024 par le conseil communautaire et la commission permanente du Département comme suit :

CDST - Situation 2025 - Investissement

	Projets	Maitres d'ouvrage	Répartition de l'enveloppe allouée sur la durée du contrat	2023	2024
Enjeu 1	Liaisons cyclables inter-bourgs - tranche 2	Brocéliande Communauté	450 000 €		450 000 €
Enjeu 2	Base VTT à Saint-Thurial	Brocéliande Communauté	874 876 €	30 000 €	
	Extension de la salle de sport	Plélan-le-Grand		287 500 €	
Enjeu 3	Etude Tourisme durable**	Brocéliande Communauté	200 000 €	11 135 €	
Bonification	Extension de la salle de sport	Plélan-le-Grand	169 431 €	28 750 €	
Total				357 385 €	450 000 €

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260126-2026_05-DE

Compte-tenu de la situation financière du Département d'Ille-et-Vilaine, le montant de l'enveloppe investissement attribué au territoire a été revu à la baisse ; 70% de l'enveloppe initiale sera mobilisable d'ici la fin du contrat soit 1 186 014.90 €. Compte-tenu des programmations déjà engagées, il reste donc une enveloppe mobilisable de 378 629.90 € à programmer pour la période 2026-2028.

Brocéliande Communauté

montant enveloppe hors bonification	1 524 876,00
montant bonification :	169 431,00
Total investissement :	**1 694 307,00**
programmation maximale 2023	*762 438,00*
programmation maxi pour un projet	*457 462,80*
70% de l'enveloppe	**1 186 014,90 €**
programmation engagée ou programmée 2023	357 385,00
programmation engagée ou programmée 2024	450 000,00
Solde à programmer en 2025	**378 629,90 €**

Le comité de pilotage réuni le 15 décembre 2025 a permis de lister les projets pouvant être retenus pour la prochaine programmation. Sa proposition est la suivante :

CDST - Programmation - Investissement

	Projets	Maitres d'ouvrage	2023	2024	Proposition de priorisation 2025	Total 2025-2028
Enjeu 1	Liaisons cyclables inter-bourgs - tranche 2	Brocéliande Communauté		450 000 €		**450 000,00 €**
	Liaisons cyclables - Bourg de Paimpont	Paimpont			61 840,05 €	**61 840,05 €**
Enjeu 2	Base VTT à Saint-Thurial	Brocéliande Communauté	30 000 €			**30 000,00 €**
	Extension de la salle de sport	Plélan-le-Grand	287 500 €			**287 500,00 €**
	Tiers-lieu	Maxent			200 000,00 €	**200 000,00 €**
	Mézon du Carouj - Réhabilitation	Brocéliande Communauté			49 206,25 €	**49 206,25 €**
Enjeu 3	Etude Tourisme durable**	Brocéliande Communauté	11 135 €			**11 135,00 €**
	Refonte du parcours scénographique "Brocéliande, la Porte des secrets"	Brocéliande Communauté			67 583,60 €	**67 583,60 €**
Bonification	Extension de la salle de sport	Plélan-le-Grand	28 750 €			**28 750,00 €**
Total			357 385 €	450 000 €	378 629,90 €	1 186 014,90 €

Le Conseil communautaire est invité à donner un avis sur cette programmation avant qu'elle ne soit soumise à la validation du conseil départemental et à autoriser la signature des documents y afférents.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260126-2026_05-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- de VALIDER la programmation du contrat départemental de solidarité territoriale pour le volet Investissement pour l'année 2025 telle que jointe en annexe
- d'AUTORISER le Président à en informer le Département d'Ille-et-Vilaine et à annexer cette programmation « Investissement » 2025 à la convention globale pour le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2023-2028
- d'AUTORISER le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant
- d'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout avenant ne remettant pas en cause les grands équilibres du contrat.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 27 janvier 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président
Bernard ETHORÉ